

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2025 – SALLE DE LA MAIRIE

Présents : DAVAL Marius, GOFFOZ Alain, PALLANCHE Brigitte, MANGAVEL Philippe, BUTIN Lionel, DALLIERE Julien, BARRAUD Dominique, DUBOST Marie-Paule, GUILLOT Martine, GEORGES Mélanie

Absent(s) excusé(s) : BARRET Christophe, SOUCHON Marcel, DALLIERE Carole

Absent(s) : LAURENT Elodie, CHAFFAL Matthieu,

M. BARRAUD Dominique a été désignée comme secrétaire de séance.

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Sous sa présidence, le Conseil traite les dossiers suivants :

Lecture et approbation du compte rendu du 25 février 2025, approuvé à l'unanimité des membres.

Ordre du Jour :

- Demande de l'ADMR sur la taxe d'habitation de la micro-crèche qu'elle a dû payer :

Réponse du centre des impôts : l'année prochaine, il n'y aura plus de taxe d'habitation pour les locaux autres que l'habitation.

- Compte rendu commission finance :

En fonctionnement :

- Le report des fenêtres du FOOT.
- La non réalisation d'un chemin gore.
- La proposition faite aux communaux d'utiliser leur propre véhicule pour les déplacements professionnels sur la commune. Une indemnité au kilomètre serait versée afin de limiter l'utilisation du tractopelle.
- La prévision de l'étude de la téléphonie et de GROUPAMA.
- Le suivi des réalisations comptables par rapport au budget tous les deux mois (commissions finances).

En investissement :

- Les travaux de la salle de la Récréée, réduits aux travaux de chaleur et d'électricité (40.000,00 €)
- Le report de l'éclairage du stade de foot (18.000,00 €)
- Le report de la voirie (12.000,00 €)
- Le report des WC de la Madone (36.000,00 €)

- Présentation et vote des cinq budgets

BUDGET PRIMITIF 2025

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
T	1 209 058,43	1 209 058,43
INVESTISSEMENT		
	530 743,13	530 743,13
TOTAL BUDGET	1 739 801,56	1 739 801,56

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2025

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
T	80 134,87	80 134,87
INVESTISSEMENT		
	417 187,38	417 187,38
TOTAL BUDGET	497 322,25	497 322,25

BUDGET PRIMITIF SPANC 2025

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
T	3 309,52	3 309,52
INVESTISSEMENT		
TOTAL BUDGET	3 309,52	3 309,52

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT RAVARANGE II 2025

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
T	56 841,73	56 841,73
INVESTISSEMENT	48 292,40	48 292,40
TOTAL BUDGET	105 134,13	105 134,13

BUDGET PRIMITIF STATION SERVICE 2025

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
T	532 584,84	532 584,84
INVESTISSEMENT	30 826,06	30 826,06
TOTAL BUDGET	563 410,90	563 410,90

Délibérations :

- Taux d'imposition des taxes directes locales

L'ensemble des membres présents garde les mêmes taux d'imposition que l'année dernière soit taxe foncière (bâti) 23.98 % ; taxe foncière non bâti 32.79 % ; taxe d'habitation 11.66 %.

- Droit de branchement et redevance assainissement

Après en avoir délibéré le conseil adopte le droit de branchement à 55 €, la redevance à 1.45 € et 0.16 € du m3.

- Participation pour le financement de l'assainissement collectif PAC

Après en avoir délibéré le conseil propose un vote pour garder le même montant que l'année soit 2 800 € ou augmenter à 3 000.00 € à partir du 1^{er} juillet 2025. 3 votes pour garder 2800 € et 7 votes pour passer à 3 000.00 €. Le branchement au réseau d'assainissement collectif sera donc de 3000.00 € à partir du 1^{er} juillet 2025.

- Sortie de l'actif bâtiment MONTCLARET

Suite à la vente chez notaire du bâtiment MONTCLARET à Monsieur GRAU, il faut passer les écritures de sortie d'actif pour un montant de 25 000.00 € soit une plus-value de 2798.60 €.

- Convention tripartite pour DETR MARPA

L'ensemble du Conseil donne son accord pour signer la convention tripartite avec la préfecture afin de permettre à la MARPA de déposer une demande de subvention DETR ;

- Convention avec la bombarde

Convention constitutive de groupement de commande pour la réalisation de travaux d'assainissement, d'aménagement de surfaces et d'alimentation en eau potable pour la portion de la rue de l'Eglise

- Convention MSP

En novembre 2024, nous avons établi un avenant à la mise à disposition à la CCVAI et la commune reste propriétaire. Les amortissements sont à la charge de la communauté de communes. Une erreur dans les chiffres avait été reporté, d'où la nécessité de prendre une nouvelle délibération pour la corriger.

- Compte rendu EPORA

Visio avec EPORA sur le bâtiment Tout est là, enquête sur le niveau d'immobilier, logement dessus, commerce dessous. Logement fermé, pas de terrasse.

Soit nous restons sur ce premier scénario, soit nous détruisons et refaisons deux logements avec terrasse, ouverts sur l'extérieur en conservant les commerces.

Jeudi 3 avril, nouvelle visio avec un responsable. Les travaux faits par EPORA. Si au bout de sept ans le bien n'est pas vendu, les bâtiments reviendraient à la commune.

➤ Délibération SAGE SIEL

La convention avec le SIEL arrivant à échéance, il est proposé au conseil municipal de renouveler la convention pour une durée de 6 ans et renouvelable par tacite reconduction. La contribution s'élève à 870 € annuelle.

Questions diverses

- Compte rendu du camion UDAF
Il vient une fois par mois. Nous sommes numéro un dans les différentes communes. Une dizaine de personnes vient à chaque fois. Les usagers sont principalement des plus de 75 ans. Les groupes les plus représentés sont, les employés, les cadres, les agriculteurs. Les habitants ont connaissance de sa venue par PanneauPocket. Les motifs de leur venue : accès au droit, médiation numérique et lien social.
Les organismes concernés sont : les impôts, l'ANTS, la CARSAT, prise de rendez-vous Doctolib
- Devis de la sono (testée le 19 mars) est de 1.357,92 € TTC. L'ensemble du conseil donne son accord.
- Les bois de la commune : peut-on relancer l'ONF pour avoir un état du peuplement, cube sur pied ?
- Nettoyage des déchets à Montmerle : 4 voyages à la déchèterie.
- 400h de taillage cette année ont été effectuées par l'agent. Chemin ouvert de Buissière à Vassauges.
- Avant l'ouverture de la Maison des Traditions : collecter des photos de mariages anciens, développer un panneau sur la guerre d'Algérie et information, sur le plomb. Prévoir un nettoyage de la salle.
- Mme PERRET nous donnerait une grosse pierre bac romain, cage à cochon, un trieur à grain. Mme BARTHOLIN est propriétaire d'un four à pain abrité.
- Le Siel la THD 42 a repoussé d'un an au 31 décembre 2026 et le cuivre s'arrêtera en janvier 2029
- Le conseil municipal des jeunes, réunion en mars, on a fait un quiz sur Saint Martin la Sauveté, un vote dans avec une vraie urne, ils ont voté le contraire de nous par rapport au sens de la Rue de l'Eglise, vote à bulletin secret. Le Mercredi 23 avril : visite du Sénat avec Pierre Jean ROCHETTE. Départ à 5h du matin et retour à 21h.
- Le lundi 21 avril : chasse aux œufs par l'association d'Aix et Isable à la salle de la Récrée, marche énigme à compléter, faire 10 panneaux plastifiés attention marcheurs, 7 à 8 barrières à mettre.
- Cité Nouvelle : le logement libéré le 15 mars, pièces à refaire, l'ancienne locataire s'engage à payer les travaux. Travaux refaits.
- Circuit VTT : réunion avec M. MOREL Gilles, la CCVAI, toujours en pour parler, chemin ouvert. Chemin de la marche à tailler sous réserve qu'il soit public. Autorisation à passer avec les propriétaires de chemin privés.
- Organiser des journées avec toutes les associations, marcheurs, chasseurs, vtt, cavaliers pour tailler les chemins.
 - o Y a-t-il une convention pour les marcheurs, le vélo et le cheval à voir avec la CCVAI ?

Séance levée à 22h32

Secrétaire

BARRAUD Dominique



Le Maire

Marius D

